

VU D'AILLEURS | CHRONIQUE

PAR SIMON JOHNSON

C'est encore à Washington, et non à Pékin, que les choses se décident

Dans les années 1950, beaucoup d'observateurs considéraient que l'Union soviétique avait pris le pas sur les Etats-Unis ; elle n'existe plus aujourd'hui. Dans les années 1980, on s'attendait à voir le Japon surpasser rapidement l'Amérique ; un scénario que nul ne peut désormais sérieusement défendre, après deux décennies de stagnation japonaise. Dans les années 1990, l'union monétaire était censée propulser l'Europe vers un statut mondial prééminent ; l'économie européenne fait fréquemment les gros titres de la presse, mais rarement de manière élogieuse.

C'est désormais le tour de la Chine qui, jusqu'à récemment, semblait devoir endosser un rôle de leadership mondial. Aujourd'hui, l'incertitude sur les perspectives de l'économie chinoise vient secouer les marchés boursiers du monde entier.

La Chine a bien entendu une importance majeure, et ses politiques économiques, notamment la gestion du taux de change, doivent être prises au sérieux. Pour autant, la Chine n'est pas la maîtresse du monde, et ne devrait pas le devenir de sitôt. Qu'on le veuille

ou non, le leadership mondial se situe encore et toujours aux Etats-Unis.

Certes, la Chine est parvenue à croître en exportant des produits manufacturés et en améliorant sa productivité. Elle a su s'intégrer aux chaînes d'approvisionnement mondiales en produisant des biens pour les entreprises étrangères, et les managers chinois ont appris à concevoir de meilleurs produits.

D'autres composantes de l'expérience chinoise sont moins concluantes. La Chine a enregistré un important excédent de balance courante au début des années 2000, et accumulé un immense stock de réserves de change – dont plusieurs milliers de milliards de dollars de créances auprès du Trésor américain. Des chiffres impressionnants sur le papier, mais de telles réserves sont inutiles lorsqu'elles atteignent une telle ampleur : si la Chine venait à vendre ses actifs américains, le dollar s'affaiblirait et les entreprises américaines pourraient alors plus facilement exporter et concurrencer les importations chinoises.

L'inquiétude fut considérable à la fin des années 1980, lorsqu'une firme ja-

ponaise fit l'acquisition du Rockefeller Center, à New York. Rétrospectivement, il s'agit de l'un des principaux non-événements du XX^e siècle. De même, nous hausserons sans doute les épaules lorsque nous repenserons un jour à cette accumulation chinoise de dette publique américaine qui nous préoccupe aujourd'hui.

PÉRENNISER LA CROISSANCE

Le principal problème réside dans la politique de change. Pendant de nombreuses années, la Chine a fait obstacle à une surévaluation du renminbi – et c'était judicieux. Mais, au début des années 2000, elle est allée trop loin. Pour des raisons encore en débat, le renminbi est devenu massivement sous-évalué ; les exportations sont devenues bien supérieures aux importations, et l'excédent de balance courante a atteint plus de 10 % du PIB. Plutôt que de laisser le renminbi s'apprécier et réduire peu à peu sa dépendance aux exportations, Pékin a préféré accumuler des réserves en devises étrangères, en particulier en bons du Trésor américain.

Il s'agit désormais pour la Chine de

trouver le moyen de pérenniser la croissance, alors que la demande mondiale est apathique. Un retour à la sous-évaluation provoquerait certainement une réaction internationale, notamment du Congrès américain. Mais le passage à une croissance domestique n'est pas facile. La Chine ne connaîtra pas l'effondrement de l'Union soviétique, tant elle diffère de celle-ci, et ne devrait pas non plus subir de stagnation à la japonaise ; mais elle connaît un vieillissement rapide de sa population, et pourrait bien devenir sénile avant de devenir riche !

A chaque décennie, d'éminents observateurs annoncent la fin de la puissance américaine. Cette inquiétude peut se justifier, notamment lorsque certains de nos dirigeants refusent d'admettre le rôle mondial des Etats-Unis ; par exemple, alors que l'Amérique bâtissait il y a soixante-dix ans un système monétaire et financier à l'échelle planétaire, on voit aujourd'hui les républicains faire obstacle à des réformes du FMI qui ont la faveur de la quasi-totalité des Etats.

Mais ce sont bien les Etats-Unis qui conduisent actuellement l'effort de li-

béralisation des échanges commerciaux à travers l'océan Pacifique et vers l'Europe. Si l'Amérique parvient à élaborer de bonnes règles – qui favoriseraient davantage le citoyen lambda que les grandes entreprises les moins scrupuleuses –, ces initiatives sont la promesse d'une contribution majeure à la croissance mondiale, et à sa propre prospérité.

Aujourd'hui, la principale question pour l'économie mondiale est de savoir à quel moment et dans quelle mesure la Réserve fédérale élèvera les taux d'intérêt. Elle se décidera presque exclusivement en fonction de la situation économique américaine. Une fois encore, le reste du monde ne fera que réagir aux décisions de l'Amérique. ■

Traduit de l'anglais par Martin Morel. © Project Syndicate, 2015. Project-syndicate.org

Simon Johnson est professeur à la Sloan School of Management du Massachusetts Institute of Technology

Produisons nous-mêmes notre énergie !

La France doit faire de la transition énergétique un projet porté par les citoyens. Un objectif réaliste au regard de la situation en Allemagne

PARIS CLIMAT 2015

PAR PASCAL CANFIN, CORINNE LEPAGE ET HUGUES SIBILLE



La conférence mondiale sur le climat, la COP21, qui se tient du 30 novembre au 11 décembre à Paris, approche à grands pas. Nous espérons qu'elle débouche sur le premier accord universel pour limiter les émissions de gaz à effet de serre.

Mais la transition énergétique est un sujet trop sérieux pour être laissé aux mains des seuls techniciens et diplomates. Elle doit être l'affaire de tous. Si les sociétés civiles deviennent peu à peu les aiguillons des Etats, il faut aller plus loin, et faire des citoyens les acteurs-clés de la transition énergétique, comme consommateurs, producteurs et épargnants. Chacun d'entre nous peut également contribuer à faire pression sur les gouvernements, par exemple en participant aux manifestations qui se multiplient. La transition énergétique sera citoyenne ou ne sera pas.

Nous proposons pour la France de porter la part des projets citoyens à 15 % de la production d'électricité verte en 2030 et de doubler le nombre de projets citoyens par région en trois ans. Un projet énergétique citoyen a une finalité d'intérêt général et non spéculatif, une participation significative des citoyens au capital et à la gouvernance, et un fort ancrage territorial. L'objectif de 15 % d'électricité ci-

toyenne est réaliste, elle s'appuie sur la comparaison avec nos voisins allemands et scandinaves. En Allemagne, 51 % des capacités de production d'énergie renouvelable sont entre les mains des habitants, avec près de mille coopératives énergétiques. En 2012, l'investissement des citoyens a représenté 5,1 milliards d'euros ! Au Danemark, plus de 100 000 familles ont des parts dans un parc éolien, soit près de 2 % de la population.

La transition énergétique citoyenne démarre en France. De nombreuses expérimentations en témoignent. Les Eoliennes en pays de Vilaine rassemblent 1 000 citoyens investisseurs et ont levé 2,7 millions d'euros pour financer leur parc. Les Fermes de Figeac constituent des coopératives de toits qui totalisent 8 hectares de panneaux photovoltaïques. Enercoop est un fournisseur d'électricité verte qui rassemble 15 000 coopérateurs et vise 150 000 clients en 2020. Le territoire du Mené, dans les Côtes-d'Armor, a pour objectif l'autonomie énergétique en 2025, par la réduction de la consommation et les énergies renouvelables.

PLUS RÉALISTE QUE FESSENHEIM !

Ces utopies sont en marche et représentent un avenir plus réaliste que Fessenheim ! La vraie question est celle de leur changement d'échelle. Le Labo de l'économie sociale et solidaire vient de publier des propositions concrètes (« Pour une transition énergétique citoyenne », septembre, Lelabess.org).

Il est temps que la puissance publique en fasse une priorité et stabilise un cadre sécurisé. Il y a également lieu de renforcer la capacité d'action des collectivités locales et de développer de nouveaux outils financiers et d'ingénierie. La loi « transition énergétique pour une croissance verte » ouvre des opportunités, notamment avec les « territoires à énergie positive », qui rassemblent collectivités locales et citoyens pour maîtriser leur avenir énergétique.

Nous appelons les structures et les réseaux de l'économie sociale et solidaire, les collectivités locales et plus largement l'ensemble des citoyens à se saisir de ces opportunités pour construire eux-mêmes le nouveau monde du XXI^e siècle, comme le préconise un rapport récemment remis à la ministre de l'écologie (« L'économie du Nouveau Monde », juin, adnmonde.fr). Si l'énergie doit devenir un bien commun, c'est aux citoyens de s'en saisir. ■



Pascal Canfin est ancien ministre délégué au développement
Corinne Lepage est ancienne ministre de l'environnement
Hugues Sibille est président du Labo de l'économie sociale et solidaire

L'accord sur le climat devra étendre le marché carbone à l'échelle mondiale

Un prix unique du CO₂, accompagné d'un système de bonus-malus profitable aux pays en développement, permettrait d'étendre la lutte contre le réchauffement à toute la planète

PARIS CLIMAT 2015

PAR PIERRE-ANDRÉ JOUVET ET CHRISTIAN DE PERTHUIS



La négociation climatique sous l'égide des Nations unies a commencé en 1990. En un quart de siècle, elle n'a guère eu d'incidence sur les réalités internationales, et encore moins sur les émissions de gaz à effet de serre, en nette accélération dans le monde ces quinze dernières années. La prochaine conférence mondiale sur le climat (COP21), du 30 novembre au 11 décembre à Paris, peut-elle inverser la tendance ?

A de nombreux égards, le contexte est favorable. Sur le front énergétique, les progrès technologiques rendent accessibles de nouvelles sources renouvelables à des coûts compétitifs. Un nombre croissant de pays ont engagé des politiques climatiques intérieures, voire des coopérations régionales. Les pays émergents ont lié leurs stratégies climatiques à la lutte contre les pollutions locales, qui répond à des besoins sanitaires immédiats. Mieux informés des questions climatiques, les acteurs développent sur les territoires nombre d'expérimentations pour concilier développement économique et réduction des émissions.

Cependant, un accord climatique ambitieux ne saurait résulter de l'empilement d'engagements volontaires. La logique de tels accords conduit à révéler sa position non en fonction des enjeux climatiques, mais au regard des stratégies des autres pays. Elle a incité à des comportements de « passagers clandestins ».

Au mieux, l'addition des contributions déposées par les gouvernements auprès des Nations unies aboutira à la description d'un scénario « business as usual » (sans changement de méthode) : celui qui prolonge les politiques existantes et nous emporte vers un réchauffement moyen bien supérieur aux 2 °C. De plus, ces contributions n'abordent pas la question du financement des 100 milliards de dollars (88,3 milliards d'euros) vers les pays du Sud au titre de la justice climatique, qui est une

condition majeure de succès des négociations.

Pour renforcer les engagements de réduction d'émissions et crédibiliser les promesses de transferts financiers, la conférence de Paris doit déboucher sur un accord permettant de déployer rapidement de nouvelles incitations économiques et financières à l'échelle internationale. Comme le souligne l'« Appel pour un accord crédible et ambitieux » signé par près de 200 économistes du monde entier de sensibilités très différentes, ces incitations doivent tendre vers l'instauration d'un prix mondial du carbone indiquant à chaque acteur économique le coût des dommages associés à ses émissions de gaz à effet de serre.

L'ÉGALITÉ DE TOUS LES CITOYENS

La logique des accords globaux du type protocole de Kyoto ayant été abandonnée lors de la conférence de Copenhague de 2009, il faut trouver de nouvelles voies pour progresser sur la tarification internationale du carbone. La plus évidente consiste à donner un souffle nouveau aux marchés du carbone, qui se développent aujourd'hui sans coordination au sein des trois ensembles économiques totalisant plus de 55 % des émissions mondiales : Chine, Amérique du Nord et Europe. Le coût de cette fragmentation est élevé, sur le plan tant économique qu'écologique. Une rupture salutaire serait de faire figurer dans l'accord de Paris un engagement politique de mutualiser cet instrument avec un objectif simple : constituer un marché transcontinental du carbone d'ici à 2020, date d'entrée en vigueur prévue pour le futur accord climatique.

Le prix du carbone devrait aussi être utilisé pour inciter l'ensemble des pays à rejoindre l'accord climatique universel. Une voie consisterait à introduire un bonus-malus carbone international. Les pays fortement émetteurs seraient redevables d'une dette, le « malus » calculé à partir de l'écart de leurs émissions par tête à la moyenne mondiale.

Les pays au-dessous de la moyenne désireux de rejoindre l'accord climatique pourraient, eux, faire valoir une créance, le « bonus » également cal-

culé à partir de l'écart de leurs émissions par tête à la moyenne. La condition pour faire valoir cette créance serait de rejoindre le système commun de mesure et de vérification placé sous l'égide des Nations unies.

Ce bonus-malus carbone introduirait dans la vie internationale un nouveau critère d'équité : l'égalité de tous les citoyens du monde à émettre des gaz à effet de serre. Avec un prix d'un dollar la tonne de CO₂, le système conduirait à transférer, dès le départ, plus de 10 milliards par an depuis les pays fortement émetteurs vers les pays faiblement émetteurs, qui regroupent l'ensemble des pays les plus pauvres.

Avec un prix de 7 dollars, on atteindrait 100 milliards pouvant être transférés annuellement. En régime de croisière, le bonus-malus inciterait l'ensemble des pays participant à l'accord à réduire leurs émissions plus rapidement que la moyenne mondiale, pour augmenter leur bonus ou réduire leur malus suivant leur position initiale.

La faisabilité d'un tel système requiert un consentement à payer de la part des pays fortement émetteurs. Peut-on créer un tel consentement dans la géopolitique mondiale actuelle où priment les intérêts à court terme de chacun ? Beaucoup en doutent et certains considèrent le bonus-malus comme un rêve d'économistes. Peut-on pourtant réellement imaginer un accord climatique ambitieux si les principaux émetteurs de ce monde refusent d'amorcer la pompe en réglant ne serait-ce qu'un ou deux dollars par tonne de CO₂ émise au-dessus de la moyenne mondiale ? ■



Pierre-André Jovet, professeur à l'université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense, est directeur scientifique de la chaire Economie du climat
Christian de Perthuis, professeur à l'université Paris-Dauphine, est fondateur de la chaire Economie du climat. Il est coauteur, avec Raphaël Trotignon, du « Climat, à quel prix ? La négociation climatique » (éd. Odile Jacob, 152 pages, 19,90 euros)